

Protection sociale / Signature de contrats annuels de performance et de Convention d'objectifs

Ministère et opérateurs s'accordent pour 2018

F.B.E.M

Libreville/Gabon

LE ministre d'État, ministre de la Famille, de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghe Mba, a procédé, hier, à Libreville, à la signature de contrats annuels de performance avec les organismes sous tutelle, dont la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) et le Fonds national d'aide sociale (FNAS). De même qu'il a signé une Convention d'objectifs avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Des accords qui sont des sortes "de cahiers de charges" dans lesquels "chacune des parties dit ce qu'elle va faire durant l'année, les moyens pour atteindre les objectifs retenus, et comment elle va s'y prendre", a expliqué le membre du gouvernement.

Si l'Etat, via le ministère, est attendue sur le terrain des dotations budgétaires, les opérateurs, eux, le sont sur celui de la matérialisation de leurs cahiers de charges. Le tout, selon un plan d'actions



Photo : D.R

Un instantané de la signature des contrats. Les uns et les autres se sont réjouis de ces plans d'actions "faciles à quantifier, à évaluer et à réajuster".

annuelles communément adopté, et conforme à la politique globale du gouvernement. Et M. Biyoghe Mba d'ajouter : "c'est un cahier de charges. C'est également un tableau de bord. C'est pour cela que je soutiens ces contrats de performance. L'opérateur et la tutelle savent exactement où ils vont. Et à travers eux, le gouvernement, et en définitive, le président de la République... En ce qui concerne notre dé-

partement, c'est la deuxième fois que nous allons signer ces contrats. Ils ont été difficiles à atteindre dans le passé, du fait de problème exogènes - crise financière NDLR-. Mais globalement, la tendance est encourageante. Dans six mois, nous allons faire une évaluation à mi-parcours des contrats que nous venons de signer, organisme par organisme. Voir si les conditions retenues ont été remplies. S'il y

a des manquements, en connaître les causes, et rechercher ensemble des solutions correctives. Ce d'autant plus que si ces contrats sont exécutés tels que nous les avons conçus, tout le monde en tirera profit". Tout le monde, à savoir les pouvoirs publics, les opérateurs, et les populations qu'ils sont censés servir. Les responsables des organismes signataires ont ébauché leurs actions

prioritaires pour cette année 2018. Pour le "DG" de la CNAMGS, Renaud Allogho Akoué, "l'augmentation de la couverture médicale et l'amélioration des prestations sanitaires à l'endroit des assurés" seront le cheval de bataille. Cela va passer, entre autres, par la reprise des immatriculations, avec la mise à disposition d'une soixantaine de nouveaux centres d'immatriculation à Libreville et en provinces. Mais aussi, par le lancement du Fonds 4, dédié au personnes exerçant dans l'informel. Ou enfin, par la mise à disposition des médicaments au sein même des hôpitaux.

Au Fnas, l'on situe le défi majeur dans le financement d'environ 190 activités génératrices de revenus au bénéfice de Gabonais économiquement faibles. Quant à la CNSS, le président du Conseil d'administration, Dr Nzegho Dieko, a situé l'urgence dans la réforme des textes, et dans la préparation d'un plan de redressement de la CNSS, afin d'y "assainir un certain nombre de choses".

Santé/Ouverture des centres de santé jusqu'à 20 heures

Les structures de l'arrière-pays ne sont pas concernées

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

La précision a été apportée hier par le secrétaire général adjoint 2 du ministère de la Santé, Guy Patrick Obiang, qui a également expliqué les raisons de ce réaménagement horaire annoncé par la ministre d'État, Denise Mekam'ne Edzidzie.

DANS le cadre de la mise en place de la mesure visant à promouvoir la santé maternelle et infantile au Gabon, notamment la gratuité des frais d'accouchement, le ministère en charge de la Santé a, le week-end écoulé, diffusé un communiqué relatif aux nouveaux horaires d'ouverture des structures sanitaires publiques à Libreville. Une mesure concernant spécifiquement les PMI, SMI et autres centres de santé publics de Libreville, qui resteront désormais ouverts jusqu'à 20 heures. Ce, dans l'optique de désengorger les structures spécialisées, en l'occurrence les CHU (Centres hospitalo-universitaires).

Occasion pour le secrétaire général adjoint 2 du ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang, de préciser hier à l'Union que cette mesure ne concerne que les structures de Libreville et sa périphérie. Pour les hôpitaux publics de l'intérieur (provinces) du pays, les horaires restent inchangés.

« Nous n'avons pas parlé des centres de soins de l'intérieur du pays, parce que ces structures travaillent quasiment 24h/24. Elles ont un système de fonctionnement 3 fois 8, avec des équipes qui font des gardes et se relaient. Or, le constat que nous avons fait, c'est qu'à Libreville, les centres de santé situés dans les quartiers périphériques sont fermés dès 14 h ou 15h. Il fallait donc rapidement prendre une décision pour que ces structures reçoivent les gens en après-midi, et ce, jusqu'à 20h», a indiqué Dr Obiang. Evoquant l'origine de la révision des heures d'ouverture des structures sanitaires de Libreville, Guy Patrick Obiang a indiqué : « les populations qui vivent dans les quar-



Photo : AJT

Guy Patrick Obiang, SGA 2 du ministère de la Santé : la décision de repousser la fermeture des structures sanitaires à 20h ne concerne pas celles de l'intérieur du pays.

tiers périphériques de Libreville ont des problèmes d'accès aux structures publiques de santé. Notamment le centre de santé de Nzeng-Ayong, le centre de santé de La Peyrie qui ferment à 14 heures. Obligant ainsi ces populations à se rendre dans des cliniques privées de fortune ou au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul). Toute chose qui sature la struc-

ture parce que finalement, les médecins passent plus de temps à soigner des petites maladies qui ne sont pas des urgences dont le pronostic vital est menacé. C'est donc suite à ce constat que madame le ministre d'État a pensé réaménager les heures d'ouverture de ces structures pour les porter désormais à 20h, et permettre ainsi aux populations environnantes

d'avoir accès aux soins". A ce changement d'horaires dont le lancement fera l'objet d'une communication du ministère, Il faut noter que dès la semaine prochaine, les PMI, SMI (centres de santé dans lesquels sont pratiqués les accouchements) d'Okala, Nzeng-Ayong, et le centre de santé communautaire d'Owendo travailleront en continu (24h/24).

Ici et ailleurs

•Musique
Décès de Didier Lockwood

Le célèbre violoniste de jazz français Didier Lockwood est mort dimanche d'une crise cardiaque à Paris à l'âge de 62 ans, laissant un grand vide sur la scène musicale en France et à l'étranger. Le musicien avait participé à un concert la veille au soir dans une salle de jazz parisienne, le Bal Blomet. Didier Lockwood était marié à la soprano française Patricia Petibon.

•Religion
Le pape accepte la démission d'un évêque

Le pape François a accepté la démission d'un évêque nigérian, contesté depuis plusieurs années par des prêtres et des fidèles de son diocèse d'Ahiara, dans le sud du pays, a annoncé hier le Vatican. "Le Saint Père a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse d'Ahiara, au Nigeria, présentée par Mgr Peter Okpaleke", indique un communiqué du Vatican, précisant que le pape a dans le même temps nommé un administrateur provisoire pour ce diocèse.

•Cinéma
La tuerie d'Utoya réadaptée

Exploitation commerciale d'une tragédie toujours à fleur de peau ou rappel bienvenu que le démon est encore vivace? La première adaptation à l'écran du drame d'Utoya divise les rescapés de cette tuerie, qui avait fauché des dizaines d'adolescents en Norvège en 2011. Présenté pour la première fois hier à la Berlinale, "U-22 juillet" retrace à travers Kaja, personnage fictif de 19 ans, les 72 interminables minutes au cours desquelles l'extrémiste de droite Anders Behring Breivik avait traqué et abattu des jeunes sur un îlot proche d'Oslo, le 22 juillet 2011.

•Mode
Milan et sa Fashion week



Photo : AFP

Quelque 64 défilés au programme, une centaine de présentations, pour un total d'environ 150 collections: les projecteurs se tournent ce mardi vers Milan et ses défilés automne-hiver femme des grandes maisons de prêt-à-porter. Parenthèse glamour dans la campagne avant les élections législatives du 4 mars, la Fashion Week milanaise réunira jusqu'au 26 février médias, acheteurs et fashionistas avec comme temps forts les poids lourds du secteur que sont Armani, Fendi, Versace, Prada ou Dolce & Gabbana.

Rassemblés par P.M.M